

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 12 septembre 2017

Vote(s) pour : 35  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 18 septembre 2017,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2017-09-18-BD-5 :

**Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole. Aménagement d'un nouvel accueil : avenant 1 au marché de travaux n° 1415 -**

Rapporteur : Monsieur Alain CHAPELAIN

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics,  
VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU l'Autorisation de Programme "Nouvel Accueil du Musée" d'un montant de 5 080 000 € TTC,  
CONSIDERANT la nécessité de réaliser les travaux modificatifs d'un point de vue technique et le bien-fondé de ces modifications,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 1415 – lot 1 "Démolition, gros œuvre, charpente métallique, vitrage", dont le détail figure en annexe,

Le montant de cet avenant est de 74 098,51 € HT (88 918,22 € TTC) et est financé au moyen du crédit global ouvert au titre de l'Autorisation de Programme "Nouvel Accueil du Musée".

Pour extrait conforme  
Metz, le 20 septembre 2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



**Avenant n° 1**  
**au marché n° 1415 – Travaux d'aménagement d'un nouvel accueil**  
**au Musée de la Cour d'Or de Metz Métropole**  
**Lot n°1 – Démolition, gros œuvre, charpente métallique, vitrage**

Entre

**Metz Métropole – Communauté d'Agglomération** dont le siège social se situe 11, Boulevard Solidarité à 57000 METZ, représentée par son Président, Monsieur Jean-Luc BOHL, autorisé par Délibération du Bureau en date du 18 septembre 2017,

D'une part

Et l'entreprise :

**SAS BENOIT WEBER QUALITE**, dont le siège social se situe 23 rue Louis Blériot – 57640 ARGANCY,  
ci-après désignée par les termes BW QUALITE

D'autre part

#### PREAMBULE

Par un marché en date du 3 octobre 2016, Metz Métropole a confié à l'entreprise **BW QUALITE SAS**, le marché de démolition, gros œuvre, charpente métallique et vitrage pour l'aménagement d'un nouvel accueil au Musée de la Cour d'Or.

Le montant du marché est de **408 519,66 euros HT**.

Ceci exposé, les différentes parties ont convenu le présent avenant.

#### **Article 1 : Objet**

Cet avenant a pour objet de fixer un nouveau montant du marché prenant en compte les prestations supplémentaires à réaliser par l'entreprise et de définir un nouveau délai d'exécution des prestations.

#### **Article 2 : Prestations supplémentaires**

Lors des travaux de démolition du présent lot, la découverte de parties de remblais des voutes de bas-côté faiblement porteuses ont entraîné la nécessité de réaliser des planchers portés.  
Par ailleurs, les travaux de réalisation des fondations ont nécessité des adaptations du fait de zones de terrains faiblement porteuses.

Le détail des travaux complémentaires est annexé au présent avenant pour un montant global HT de 74 098,51 €.

### **Article 3 : Montant du marché**

Considérant les articles précédents, le présent avenant a une incidence financière qui se calcule comme suit :

Montant HT du marché de base : **408 519,66 €**

Travaux supplémentaires HT : 74 098,51 €

Montant HT du marché modifié : **482 618,17 €**

Soit une augmentation de 18,14 % par rapport au montant HT initial.

### **Article 4 : délais**

#### ***Délais d'exécution :***

L'article 3.2 de l'acte d'engagement et l'article 1.4 du CCAP prévoient que la durée d'exécution des travaux est fixée à 10 mois dont 2 mois de préparation et que les prestations débiteront à la réception de l'ordre de service.

Au vu des contraintes rencontrées sur ce chantier, il est nécessaire de prolongé le délai d'exécution de 6 mois jusqu'au 8 février 2018.

### **ARTICLE 5 : MARCHÉ INITIAL**

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Fait en un exemplaire original,

METZ, le .....

**Entreprise BW QUALITE  
Le Responsable**

**Benoit WEBER**

**Metz Métropole  
Pour le Président  
Le Vice-Président Délégué**

**Monsieur Alain CHAPELAIN  
Maire de Longeville les Metz**

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20170918-09-2017-DB5-DE

**Numéro de l'acte :** 09-2017-DB5  
**Date de décision :** lundi 18 septembre 2017  
**Nature de l'acte :** Délibérations  
**Objet :** Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole.  
Aménagement d'un nouvel accueil : avenant 1 au  
marché de travaux n° 1415 - lot 1 "Démolition, gros  
oeuvre, charpente métallique, vitrage"  
**Classification :** 1.1 - Marchés publics  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 20/09/2017  
**Numéro AR :** 057-200039865-20170918-09-2017-DB5-DE  
**Document principal :** ERDP5.pdf

#### Historique :

20/09/17 14:49	En cours de création	
20/09/17 14:53	En préparation	Catherine DELLES
20/09/17 15:01	Reçu	Catherine DELLES
20/09/17 15:01	En cours de transmission	
20/09/17 15:03	Transmis en Préfecture	
20/09/17 15:12	Accusé de réception reçu	